

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la
souveraineté alimentaire

Arrêté du 12 MARS 2026

modifiant l'arrêté du 5 janvier 2023 portant création et composition du comité social d'administration de l'alimentation du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire

La ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire,

Vu l'arrêté du 5 janvier 2023 modifié portant création et composition du comité social d'administration de l'alimentation du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Arrête :

Article 1^{er}

Le tableau mentionné au b) de l'article 2 de l'arrêté du 5 janvier 2023 susvisé est remplacé par le tableau suivant :

Nom de l'organisation syndicale	Membres titulaires	Membres suppléants
FO Agriculture	1. Mme Soizic BLOT, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations de l'Ille et Vilaine	1. M. Nicolas TREPIE, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations de Paris
	2. M. Philippe CLAVELIN, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Tarn et Garonne	2. M. Stéphane TOUZET, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations du Cher
	3. M. Olivier TOURNAY, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bourgogne Franche-Comté	3. Mme Amélie SCHELL, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt du Grand Est
	4. Mme Catherine HOBENICHE, secrétaire administrative relevant du ministre chargé de l'agriculture,	4. M. Mathieu GENAIS, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale

	direction départementale de la protection des populations du Puy de Dôme	de la protection des populations de Vendée
	5. Mme Anne-Marie BOURDELEAU, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations de Seine et Marne	5. M. Marc AUDIBERT, ingénieur divisionnaire de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Provence Alpes Côte d'Azur
Alliance du Trèfle	6. Mme Sophie GARDEL, attachée d'administration de l'Etat, direction générale de l'alimentation	6. M. Jérôme JULLIEN, ingénieur de l'agriculture et de l'environnement, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Pays de la Loire
	7. M. François JACQUET, inspecteur de la santé publique vétérinaire, direction régionale et interdépartementale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Ile-de-France	7. Mme Maud MOINECOURT, inspectrice de la santé publique vétérinaire, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Grand-Est
L'Elan Commun : CGT SNETAP SNUITAM SUD	8. M. Hervé PARC, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations du Finistère	8. Mme Céline VACHER, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Bretagne
	9. Mme Joëlle LEBRETHON-MARY, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations des Cotes d'Armor	9. M. Bernard DI SPIGNO, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de la protection des populations des Bouches du Rhône
CFDT	10. Mme Anne JAMMES, ingénieure de l'agriculture et de l'environnement, direction départementale de la protection des populations du Rhône	10. M. Christophe CORNU, technicien supérieur du ministère chargé de l'agriculture, direction départementale de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection des populations de la Dordogne
UNSA Fonction Publique	11. Mme Emilie CERISIER, technicienne supérieure du ministère chargé de l'agriculture, direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt des Pays de la Loire	11. M. Carlos ARGANDONA AGUILAR, secrétaire administratif relevant du ministre chargé de l'agriculture, direction générale de l'alimentation

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire

Fait le

12 MARS 2026

Pour la ministre et par délégation :

La Directrice générale
de l'alimentation

Maud FAIPOUX